

INDUSTRIE COTONNIÈRE.

COMITÉ DE MULHOUSE.

Le sous-comité de Colmar vient d'adresser au président du Comité de prévoyance, institué à Mulhouse, la lettre suivante qui contient des renseignements utiles et des considérations pleines d'intérêt sur la situation de l'industrie cotonnière :

P. B.—S. DARNIS.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Nous avons été chargé de constater quelle est la situation actuelle de l'industrie cotonnière dans la circonscription industrielle comprenant Colmar, Logelbach, les vallées de Munster et de Kaysersberg, quelle importance le chômage y a atteint à ce jour, quelle extension il semble devoir y prendre sous peu, enfin, par quel moyen on peut espérer en atténuer les effets.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, les relevés que nous venons de terminer dans ce but, et nous croyons devoir y ajouter quelques observations qui résument notre pensée. Il existe, dans le district manufacturier que nous représentons, 6,613 métiers à tisser et 299,000 broches de filature, dont on peut admettre que jusqu'à présent le tiers pour la filature et les deux cinquièmes pour le tissage sont arrêtés : mais nous avons acquis la conviction que, d'ici à peu de semaines, l'arrêt équivaldra à environ 80 pour 100 de l'ensemble, ce qui représentera une population d'à peu près 15,000 ouvriers, à laquelle le travail industriel fera défaut.

En présence d'un semblable état de choses dont il est impossible d'entrevoir le terme, les représentants de l'industrie alsacienne manqueraient à leurs devoirs, s'ils n'en faisaient connaître hautement et publiquement toute la gravité, et s'ils ne se concertaient entre eux pour rechercher quelles sont les mesures générales auxquelles commande de recourir un double intérêt qu'ils ont toujours tenu pour inséparable, celui de l'industrie et de la classe ouvrière. Aussi bien, ayant su maintenir leurs établissements en pleine activité un an plus longtemps que le Lancashire et six mois plus longtemps que la Normandie, ont-ils tout à gagner à appeler l'attention publique sur les calamités d'une épreuve sans pareille, qu'ils ont jusqu'ici pu maltriser par de vaillants efforts dont ils sont en droit de s'honorer.

Il existe, Monsieur le Président, dans la constitution industrielle de notre pays, d'excellentes traditions libérales et patriarcales, qui ont développé entre les chefs d'industrie et leurs ouvriers, des liens moraux et une solidarité d'intérêts, dont ces premiers ont toujours tenu à honneur de ne point répudier les charges, quelques lourdes qu'elles puissent être. C'est ce sentiment élevé qui les a déterminés à s'imposer, depuis plusieurs mois, de énormes sacrifices, malgré toutes les causes de découragement et toutes les incertitudes qui se sont accumulées devant eux et qui assombrissent leur avenir. Certes, il y aurait là, Monsieur le Président, l'occasion d'une réponse péremptoire à opposer aux accusations imméritées d'égoïsme et d'exploitation de la classe ouvrière, dont notre industrie a été l'objet à l'occasion de discussions dont le retentissement dure encore, de la part d'esprits prévenus la jugeant sans la bien connaître.

Mais aujourd'hui, les choses en sont venues à ce point que la continuation du travail commencerait à mettre en péril la sécurité d'un grand nombre d'établissements. On aurait alors en perspective, non plus seulement les souffrances d'un arrêt partiel, mais les résolutions inattendues qu'inspireraient la gêne et le découragement, c'est-à-dire la fermeture brusque et complète d'un grand nombre d'établissements, peut-être la ruine de beaucoup d'entre eux, et par suite la désorganisation irrémédiable d'une notable partie du travail national.

Ces prévisions deviendront promptement des réalités, pour peu que la situation se prolonge. Elle se résume en deux grands faits qu'il nous suffira de rappeler : d'une part, les prix excessifs de la matière première et sa rareté devenant de jour en jour plus inquiétante, dans le cas où, la guerre des Etats-Unis continuant, les semailles qui doivent commencer le mois prochain se trouveraient compromises ; d'autre part, cette contradiction persistante que les produits manufacturés se vendent au poids, au même prix que la matière première au Havre, le fabricant perdant ainsi la main-d'œuvre payée à l'ouvrier, ses frais généraux et le déchet qui, en raison des hauts prix de la matière première, grève les frais de production dans une proportion tout-à-fait anormale.

Il est étrange que pour contester la détresse de l'industrie cotonnière en Alsace, on persiste à invoquer la situation exceptionnelle de

quelques spéculateurs aventureux, ou de quelques maisons privilégiées auxquelles leurs grands capitaux ont inspiré une hardiesse dans leurs opérations, qu'on ne pouvait équitablement attendre de la grande majorité des fabricants. Nul événement d'ailleurs n'a donné aux prévisions de la clairvoyance la plus exercée de plus nombreux démentis que la guerre d'Amérique, et de grandes maisons qui l'ont tenu pour fort habiles, se sont trouvées prises au dépourvu. Il est donc exact de dire que l'industrie alsacienne, bien qu'elle ait en général hardiment opéré, est contrainte, depuis plusieurs mois déjà, de se pourvoir de matières premières à des prix exorbitants, avec cette expectative de ne pouvoir écouler ses produits qu'à des cours désastreux, ou de les emmagasiner, en ayant à redouter une liquidation ruineuse en cas d'une brusque solution en Amérique.

Dans de semblables conditions, ne point ralentir la production, c'est évidemment rendre le mal plus intense ; c'est en effet diminuer constamment les faibles existants de coton et en maintenir les hauts cours ; c'est, d'un autre côté, augmenter toujours la masse des produits manufacturés, et, par suite, empêcher que les prix ne s'en relèvent, tandis qu'il est indispensable qu'un juste équilibre se rétablisse promptement, et que la marchandise devienne rare dans la même proportion que l'est la matière première.

A un second point de vue non moins important, la prévoyance ne commande-t-elle pas, Monsieur le Président, dans l'impossibilité où l'on est de prévoir le terme de la guerre civile aux Etats-Unis, de tenir compte dès à présent des embarras que nous prépare l'hiver prochain ? et des lors, n'est-ce point faire acte de sagesse que de ralentir dès maintenant la fabrication le plus possible en vue de se ménager les moyens de la reprendre largement vers la fin de l'été prochain ; que de chercher, par conséquent, à ne point absorber les existants de matière première, et à occuper les ouvriers à d'autres travaux, aussi longtemps que la saison le permettra ?

Une forte réduction dans la production devrait donc, selon nous, être dès à présent généralement pratiquée dans l'intérêt de tous ; aussi prenons-nous volontiers l'initiative d'une résolution qui, en Angleterre, a déjà produit cet heureux résultat de faire hausser suffisamment les produits manufacturés, pour que plusieurs usines des environs de Manchester, entièrement fermées depuis plus d'une année, aient pu reprendre leur fabrication pendant trois jours de la semaine.

Démontrer la nécessité de la diminution du travail, c'est se poser cette seconde question : par quels moyens obvier à ses tristes conséquences ?

Le chômage, se produisant tout-à-coup sur une très-vaste échelle, a surpris la Normandie qui s'est trouvée sans remède à opposer au mal ; que cet exemple nous serve d'enseignement.

Actuellement déjà, plusieurs manufacturiers indemnisent largement leurs ouvriers innocents ; mais, outre que cette charge ne saurait être longtemps supportée par la plupart d'entre eux, nous trouvons de graves inconvénients à ne rien exiger d'hommes valides en retour des indemnités qu'ils touchent. Solder ainsi le désouvenement, c'est abaisser la dignité de l'ouvrier, ou reconnaître implicitement un droit qui dépasserait de beaucoup la célèbre théorie du droit au travail. Pourquoi d'ailleurs des distributions de secours improductifs ? A notre avis, le seul, le vrai remède radical et moral tout à la fois, c'est de multiplier les travaux, particulièrement les travaux de terrassements, d'endiguements, de creusage. C'est une erreur de croire que des fileurs, des tisserands et tous les manoeuvres qu'exigent les industries cotonnières, ne puissent y être utilement employés : qu'ils soient, pendant les premiers jours, de médiocres journaliers, c'est là un faible inconvénient dont il n'y a point lieu de tenir compte. La construction de l'embranchement du canal des houillères sur Colmar, et de nombreux travaux entrepris par les manufacturiers eux-mêmes, ont offert jusqu'ici aux ouvriers inoccupés des localités que nous représentons, des ressources précieuses, mais fort insuffisantes aujourd'hui.

Il est indispensable qu'actuellement l'Etat intervienne avec les grands moyens dont il dispose. Que l'administration s'applique à multiplier les travaux : les chemins vicinaux à établir ou à améliorer, les routes à rectifier, les réservoirs à créer, les projets de chemins de fer ne font point défaut ; que le gouvernement affecte de larges subventions à ces utiles entreprises dont plusieurs sont étudiées, et pourraient, avec de la célérité, recevoir promptement un commencement d'exécution. Si les hommes valides étaient ainsi pourvus de travail, il deviendrait plus facile aux manufacturiers de continuer à occuper les femmes qui, d'ailleurs, se contentent d'indemnités moindres.

Nous savons que les moyens que nous indiquons, comme devant être un remède efficace pour les agglomérations industrielles disséminées sur la surface du Haut-Rhin, ne sauraient venir aussi directement en aide à Mulhouse, en raison des difficultés qu'il y aurait à créer à portée de sa population ouvrière si nombreuse des travaux suffisamment importants. Mais il est certain, par contre, que le ralentissement des établissements situés en dehors de ce grand centre aurait pour résultat de le placer dans des conditions de production moins mauvaises.

Quant aux subventions en argent provenant soit de l'Etat, soit de la charité privée, nous pensons que le mode le plus naturel de les répartir serait de les adresser, non aux manufacturiers pour lesquels une question de répartition peut créer des embarras, mais aux maires qui, avec le concours des comités de charité et des sociétés de bienfaisance, sauront les distribuer équitablement, particulièrement aux femmes et aux ouvriers infirmes ou âgés. Nous ajouterons ici qu'il nous semblerait juste que les produits des listes de souscriptions ouvertes en Alsace fussent entièrement appliqués au soulagement des misères de notre pays, de même que les souscriptions recueillies en Normandie y ont été exclusivement distribuées. Vous jugerez sans doute convenable, Monsieur le Président, d'écrire immédiatement dans ce sens aux journaux et aux maires des diverses localités de l'Alsace qui recueillent les souscriptions, et de faire auprès de l'administration, ainsi que du comité central de secours, qui s'est institué en Normandie, les démarches nécessaires pour que les ouvriers de l'industrie cotonnière alsacienne obtiennent, sur le total des sommes réunies, une part en rapport avec leur importance.

Tels sont, Monsieur le Président, les faits et les observations sur lesquels il nous paraît urgent d'appeler la curieuse attention de l'administration, en insistant vivement auprès d'elle, pour que l'Etat consente à donner promptement l'élan à quelques-uns des divers projets de travaux que nous avons rappelés. Avec son puissant concours, et grâce aux subventions de la charité privée et aux sacrifices devant lesquels l'industrie, nous en sommes certains, ne reculera point, il y a lieu d'espérer que notre pays sera préservé de ces souffrances dont l'Angleterre et la Normandie ont donné le navrant spectacle.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération la plus distinguée,

Les membres du Comité de Colmar :
Antoine HERZOG, du Logelbach, Président,
Membre du Conseil-Général du Haut-Rhin ;
Frédéric HARTMANN, de Munster,
Membre du Conseil-Général du Haut-Rhin ;
Fernand HIRN, du Logelbach ;
Jean KIENER, de Günsbach ;
B. KRESS, de Kaysersberg, Secrétaire.
Colmar, le 16 février 1863.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Cracovie, 12 mars.
Langiewicz a nommé généraux ses deux lieutenants Jezioranski et Waligorski. Il a gracié huit condamnés à mort et a fait pendre un paysan qui avait livré aux Russes des insurgés blessés.

Cracovie, 12 mars, 5 h. 30 soir.
On mande de Lithuanie :
Un rapport adressé par treize popes à l'Archevêque de Vilna, Liemaski, dénonce les dispositions des paysans de leurs paroisses comme favorables à l'insurrection dans les palatinats de Vilna et de Grodno. Ces populations, contraintes par l'Empereur Nicolas à embrasser le schisme, attendent du gouvernement national polonais, la liberté de revenir au culte de leurs pères, c'est-à-dire à l'Eglise catholique.

Berlin, 12 mars.
Des massacres ont eu lieu à Dziernowice, district de Biala. Les églises ont été profanées et pillées.

On mande de Kaitwhitz, le 12, à la Gazette de Silésie :
Une rencontre a eu lieu aujourd'hui entre un bande d'insurgés et les Russes, à Sosnowice (frontière prussienne). Le

combat a été sanglant. Déjà les insurgés avaient destitué et chassé de leur poste les fonctionnaires russes, lorsque des troupes russes arrivèrent subitement. Les insurgés furent dispersés : une partie d'entre eux se sont réfugiés sur le territoire prussien.

Cracovie, 13 mars, 8 h. 35 matin.
Un décret de Langiewicz, du quartier-général de Sosnowice, à la date du 12, institue un gouvernement civil composé de quatre directeurs pour la guerre, l'intérieur, l'extérieur et les finances et de deux secrétaires. Tous les autres pouvoirs occultes existants sont dissous. M. Tomozynski est nommé secrétaire particulier de Langiewicz.

Trieste, 13 mars.
Les lettres d'Athènes du 7, portent que l'Assemblée nationale a nommé une commission qui devra, de concert avec le ministre de l'intérieur, délibérer la question de succession au trône et prendre une décision à cet égard. M. Moraitinis a été élu président de l'Assemblée nationale.

Londres, 15 mars.
Le Times dit : L'insurrection de la Pologne peut amener la chute de la puissance de la Russie. Le mouvement national polonais mérite l'attention de l'Europe. Les gouvernements examinent en ce moment s'ils doivent rappeler au czar Alexandre les engagements que la Russie a pris vis-à-vis de la Pologne en 1815.

Le Bilan de la Banque d'Angleterre, comparé à celui de la semaine dernière, présente les différences suivantes :

Ont augmenté : La réserve des billets, de 305,410 l. st. Le compte du trésor, de 637,896 l. st. Le portefeuille, de 166,705 l. st.

Ont au contraire diminué : Le numéraire, de 476,339 l. st. Les comptes courants particuliers, de 93,484 l. st.

Le Prince of Wales venant de Melbourne a apporté 68,340 l. st.

Le paquebot le Ceylan est parti pour l'Orient emportant 220,950 liv. st.

On lit dans le Nord :
Nous sommes en mesure de compléter nos informations d'hier, et nous croyons pouvoir donner comme positives les deux nouvelles suivantes :

Aussitôt qu'elle a eu connaissance du refus de l'Angleterre de se joindre à elle pour une action commune, la France a envoyé à M. le duc de Montebello des instructions particulières, destinées à être communiquées au gouvernement russe.

Jeudi dernier est arrivée à Paris la circulaire par laquelle le gouvernement anglais propose à toutes les puissances du traité de Vienne d'intervenir à Saint-Petersbourg. Le gouvernement français a répondu. — De Lamothe.

Tribunaux.

Cour d'Assises de la Seine-Inférieure.

Audience du 11 mars.

BARATERIE. — DESTRUCTION VOLONTAIRE DE NAVIRE. — COMPLIÇITÉ.

Jugement.

La Cour, par application des articles 89 du décret du 24 mars 1852, 59 et 60 du Code pénal, 462 du même Code, a condamné :

Regnauld et Fréret à dix ans de réclusion ;

Benoist et Legrand à six ans de la même peine ;

Letourneur, Fremont fils et la veuve Fremont à cinq ans.

Statuant sur les conclusions des parties civiles, la Cour les a condamnés solidairement à payer aux Compagnies du Havre une somme de 24,933 francs de restitutions ; elle les a en outre condamnés à payer aux Compagnies de Paris et du Havre, chacune une somme de 3,000 fr. à titre de dommages-intérêts, et a fixé la durée de la contrainte par corps à trois ans.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Le jour des opérations des conseils de révision aura lieu, au chef-lieu du canton, la revue d'appel des hommes de la réserve. Les jeunes soldats de la deuxième portion de la classe de 1860 ne seront pas, cette fois, convoqués pour la revue d'appel, en raison du peu de temps qui s'est écoulé depuis la seconde période de deux mois qu'ils ont passée, en janvier et février de cette année, dans les dépôts d'instruction. Les milliaires libérables 1863 seront également dispensés d'assister à la revue. Quant aux jeunes soldats de la deuxième portion de la classe de 1861, ils seront convoqués comme les autres hommes de la réserve, et ils devront se présenter revêtus des effets qu'ils auront emportés en rentrant dans leurs foyers.

Voici l'itinéraire que suivra le conseil de révision pour l'examen des jeunes gens de la classe de 1862, dans l'arrondissement de Lille :

Jeunes gens étrangers au département, jeudi 19 mars à 1 heure après-midi.

Lille-Sud-Ouest, vendredi 20, à 1 h. ap.-m. Roubaix, samedi 21, à 1 h. 1/2 id.

Lille-Ouest, samedi 22, à 8 h. du m. Seclin, samedi 23, à 2 h. 1/2 après-midi.

Lille-Centre, lundi 24, à 8 h. du m. Armentières, lundi 25, à 1 h. 1/2 ap.-m. Haubourdin, mardi 26, à midi.

La Bassée, mardi 27, à 3 h. 1/2 apr.-midi. Tourcoing-Nord, mercredi 28, à 1 h. 1/2. Tourcoing-Sud, mercredi 29, à 3 h. ap.-m.

Cysoing, jeudi 30, à midi 1/2. Pont-à-Marcq, jeudi 31, à 4 h. après-midi.

Lille-Nord-Est, vendredi 24, à 8 h. du m. Lannoy, vendredi 24, à 2 h. après-midi.

Lille-Sud-Est, samedi 25, à 8 h. du m. Quesnoy-sur-Deûle, samedi 26, à 3 h. après-midi.

C'est demain soir que doit se faire entendre, pour la dernière fois, au théâtre de Roubaix, la troupe italienne qui a reçu un si brillant accueil.

Voici en quels termes le Memorial de Lille annonce le passage, dans cette ville, des remarquables artistes italiens :

« Nous avons parlé dernièrement des succès remportés par la troupe italienne à Roubaix. Nous apprenons que samedi, plusieurs des artistes de cette troupe se feront entendre dans un concert qui sera donné à l'Association Lilloise.

« Nous invitons de tout notre pouvoir les amateurs à se rendre à cet appel, pour ratifier par eux-mêmes le jugement porté sur le mérite des artistes italiens. »

A notre tour, nous ne saurions trop engager les amateurs de bonne musique à profiter de l'excellente occasion qui leur est offerte de passer une soirée dont ils garderont bien certainement un très agréable souvenir.

Notre excellent flûtiste, M. Carlos Scrépel, vient de faire graver une charmante pastorale arrangée pour musique militaire.

M. Bender, chef de musique des guides de S. M. le Roi des Belges, a accepté la dédicace de cette charmante inspiration.

On nous adresse la lettre suivante :

« Roubaix, 14 mars 1863.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de signaler, par la voie de votre estimable journal, une nouvelle preuve de la négligence de l'administration du chemin de fer du Nord.

« Vendredi soir, le train qui doit partir de Lille à 9 h. 50 n'a quitté la gare qu'à 10 h. 20.

« Les chefs du service n'ayant pas daigné répondre aux questions qui leur étaient adressées, il m'a été impossible de

une expression si suppliante qu'il eut peine à supporter ses regards.

« Mon cher Gothard, reprit-elle, si jamais tu m'as aimé, sois franc avec moi ! Peut-être y a-t-il encore moyen de retener Hermann ; parle, je t'en conjure ; je suppose qu'il y a un malentendu.

« Plus à Dieu qu'il en fut ainsi ! N'as-tu pas avoué toi-même à Hermann que l'image de Charles vit encore dans ton cœur à côté de la sienne ! Notre mère a tiré la même conclusion de votre entretien de ce matin : tout cela n'est-il pas assez éloquent ? Et lui, l'homme généreux à qui tu as promis fidélité, il renonce à revendiquer ses droits, et il offre en présent d'adieu à celle qu'il aime le fruit de sa lutte pénible.

« Et ce présent ?... balbutia-t-elle au comble de l'anxiété.

« La main de Charles Silbersparre, ton premier amour. Hermann a obtenu l'autorisation de notre père, et il est chez le baron pour l'instruire de son bonheur.

« Ciel ! de pareils malentendus sont-ils donc possibles ? Se peut-il que des cœurs unis par la plus intense inclination veuillent se séparer violemment ? »

« A ces mots, elle vola au pupitre, traça quelques lignes à la hâte et les fit porter sur-le-champ chez le capitaine Adlerbranth, en recommandant qu'on remit aussitôt cette lettre au docteur Dahl. Puis elle s'enferma dans sa chambre, voulant être seule et éviter toute explication avant d'avoir parlé à Hermann lui-même.

Nous savons déjà qu'Hermann reçut, le billet au moment où il quittait le baron. Il l'ouvrit sur l'escalier et lut ce qui suit, avec une émotion inexprimable :

« Mon cher Hermann !

« Je sais tout. Si tu as déjà parlé au baron, rétracte tes promesses, je t'en conjure, soit verbalement, soit par la remise de ce billet. Je n'aime que toi ; ce n'est que par inexpérience enfantine que j'ai confondu l'image de Charles avec la tienne, et considéré comme coupables mes sentiments pour lui ; ils ne t'étaient point, car je sais positivement à cette heure que ce n'était pas l'amour, mais l'imagination seule qui évoquait son image devant moi. Si tu m'abandonnes, mon cœur va se briser ; n'en fais rien, Hermann ; permets-moi de vivre et de mourir avec toi. Ne délasse point.

« Ton HULDA. »

Hermann descendit l'escalier quatre à quatre et vola plutôt qu'il ne courut à la maison du docteur.

« Où est-elle ? où est-elle ? demandait-il à Gothard, qu'il rencontra sur l'escalier.

« Elle t'attend dans sa chambre ; je serais tenté de croire qu'on t'a donné un poisson d'avril ; cependant, qui comprend rien aux femmes ? »

Sans l'écouter, Hermann passa rapidement à côté de lui et ne s'arrêta qu'à la porte de sa fiancée. Comme elle avait prêté l'oreille et reconnu ses pas, elle tira le verrou, le cœur palpitant. Un instant après, Hermann était dans la chambre et serrait Hulda sur son sein.

« Elle revint à elle la première.

« Ainsi, s'écria-t-elle, tu as voulu me faire ce sacrifice, ce suprême sacrifice, ô bien aimé de mon âme ! Mais sais-tu, si tu l'aurais accompli, ton noble aveuglement nous eût précipités tous deux dans un abîme de malheur ? Songe donc, Her-

mann, si je n'avais appris cela que trop tard ! N'importe, trop tard ou non, je jure par le Tout-Puissant, qui m'entend et qui me voit, que je n'aurais jamais accepté la main de Charles. Je l'ai beaucoup aimé, je puis le l'avouer maintenant sans détours ; mais cette vive et haute estime que toi seul m'inspirais ; cette paix de l'âme si profonde et si douce, que je ne devais qu'à toi seul, et au point que mon premier amour se dissipait pour ainsi dire en fumée, ou se confondait, sous une nouvelle forme, avec mes sentiments pour toi ; cet état de mon cœur, qui s'est développé peu à peu, je ne l'ai jamais si bien compris qu'au moment où la crainte de te perdre a déchiré le dernier voile étendu par l'imagination sur mes impressions antérieures. J'ai reconnu alors que mes souffrances ne provenaient que de visions maladroites. Tiens, Hermann, tout en sachant combien je t'aimais, je ne pouvais pourtant bannir des imaginations qui me remplissaient de trouble et d'anxiété ; et quand j'essayais de te confier mes pensées les plus secrètes, je ne parvenais pas à m'expliquer assez clairement pour te faire bien comprendre ce qui se passait dans mon cœur. Mais, à présent que ma timidité et mon anxiété ont disparu comme par enchantement, rien ne t'empêche plus de lire dans mon âme que tu es ma vie, que tu es tout pour moi, et que tu ne peux rejeter loin de toi la propre création sans l'aneantir complètement.

« Elle se tut, mais en levant sur lui avec confiance ses yeux bleus et doux où brillaient des larmes ; la physiognomie d'Hermann la convainquit aussitôt de sa victoire.

« Ainsi tu m'aimes, tu n'aimes que moi, que moi seul ! s'écria-t-il. O mon Hulda,

moitié de mon âme ! Je ne suis pas incrédule, je te le crois ; car j'aurais encore tu ne m'aurais parlé comme aujourd'hui, jamais tes regards n'avaient eu cette expression. Je sens maintenant que le ciel peut descendre sur la terre, et que nous sommes les plus heureux de ses enfants.

« Allons, Hermann, les malles sont faites ! dit le docteur, qui entra l'œil rayonnant et le front serein. Pour la première fois de sa vie, il venait d'écouter aux portes, tant il brûlait de connaître le mot de cette étrange énigme.

« Es-tu sourd, Hermann ? Je m'époumonne à te crier que tout est prêt ! Gothard a emballé tes effets !

« Quoi, les miens ? répondit enfin Hermann, à demi plongé dans un rêve ; et, un bras passé autour de la taille de sa cousine, il étendit l'autre pour donner la main au docteur.

« Oni, les tiens ! ne pars-tu pas pour l'Allemagne avec Gothard ?

« A moins de m'envoler droit au ciel dans l'excès de mon bonheur, reprit Hermann en plongeant son regard dans l'œil radieux de Hulda, je ne quitte point ma fiancée. Pour l'amour de Dieu, défaites mes malles ! Gothard aura néanmoins un compagnon de voyage, notre noble Charles me remplace.

« Dieu soit loué ! tout marche donc à souhait ! s'écria joyeusement le docteur. Mais courons auprès de Caroline ; elle se meurt d'anxiété, tandis que nous nageons dans les délices. Venez ! elle a plus de droit que personne à partager la joie que nous cause à tous l'heureux dénouement de ce malentendu. »

« Quand le calme eut succédé à l'agitation que produisent toujours les émotions vives, quelle qu'en soit la nature, Hulda

prit la parole d'un ton le plus cordial, en s'adressant à toute la famille, et surtout à Hermann.

« Puisque la soirée d'aujourd'hui, dit-elle, est la dernière que notre bon Gothard passe au milieu de nous, avant une absence qui sera peut-être bien longue, inventons son compagnon de voyage. Charles attachera beaucoup de prix à ce bon procédé, qui le convaincra d'ailleurs que les choses vont le mieux du monde. Il partira ensuite plus tranquille et nous-mêmes nous nous séparons d'eux avec moins de regret et nous prions pour eux avec plus de ferveur, car nous les aurons vus réunis comme des frères au cercle intime de notre famille.

« Soit ! s'écria Hermann ; il ne manquait plus que cela à notre bonheur. »

« Disant ces mots, il partit comme un trait et revint au bout d'une demi-heure avec le baron, qu'il venait d'instruire de ce qui s'était passé. Celui-ci avait trop de noblesse de caractère et d'empire sur lui-même pour refuser l'invitation, après cette confiance. Au contraire, il aspirait au seul bonheur qui lui fut encore promis, au bonheur de serrer la main à Hulda comme un frère en lui disant adieu, et de lire dans son œil humide qu'elle le priait de ne pas lui en vouloir.

« Il fut accueilli chez le docteur avec une sincère bienveillance ; car Hermann avait soufflé à l'oreille de Bundler deux mots de son précédent entretien avec lui ; pendant l'absence d'Hermann, ce qu'il avait confié à son oncle s'était répandu dans toute la famille avec la rapidité de l'éclair et avait inspiré à chacun une si haute estime pour le baron qu'ils lui en produisaient à l'envi des témoignages éclatants.

Hulda lui tendit la main de l'air le plus